



# Municipalité de Syens

## ASSERMENTATION ET INSTALLATION DES AUTORITÉS COMMUNALES LÉGISLATURE 2021-2026

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Suite à l'élection communale du 7 mars 2021, nous vous convions à l'assermentation et l'installation des autorités communales pour la législature 2021 – 2026 qui aura lieu le

**MARDI 27 AVRIL 2021 À 19 :00 À L'ÉGLISE DE SYENS**

La séance sera présidée par **Monsieur le Préfet Olivier Piccard**

### ORDRE DU JOUR

#### SOUS LA PRÉSIDENTE DU PRÉFET

1. Installation des membres du Conseil général
2. Assermentation des membres de la Municipalité  
**Composition**: Alexandre George (Syndic) – Stefania Costantini – Isabelle Lorenz
3. Nomination du Président et du/de la secrétaire, au scrutin individuel secret
4. Adoption du PV, séance tenante

#### SOUS LA PRÉSIDENTE DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

1. Nomination du vice-président au scrutin individuel secret
2. Nomination des scrutateurs et des suppléants au scrutin de liste
3. Nomination des délégués aux associations intercommunales (conformément aux statuts en vigueur)
4. Nomination des commissions permanentes (gestion/finances/recours)

**Au plaisir de vous y rencontrer**